

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

## Ouébec doit aussi intervenir dans les déterminants de la santé!

Montréal, le 13 septembre 2004. Le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH) appuie le gouvernement du Québec dans son intention d'utiliser une partie des sommes versées par le gouvernement fédéral à d'autres fins que le financement du réseau de la santé. En effet, pour le RQOH, la santé ce n'est pas qu'à l'hôpital que ça se passe.

Les budgets du ministère de la Santé et des services sociaux sont au cœur des dépenses en santé, mais à force d'investir dans les soins curatifs, on néglige les investissements dans les déterminants de la santé que sont l'emploi, l'éducation, l'environnement et le logement.

À ce titre, l'intervention gouvernementale dans le logement social doit être augmentée. En effet, plusieurs études ont démontré que l'accès à un logement salubre, décent et abordable a des effets directs sur l'état de santé des individus. Or, avec plus de 200 000 ménages québécois qu doivent consacrer plus de 50% de leurs revenus pour payer leur loyer, la situation des locataires ne cesse de se détériorer.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des organismes sans but lucratif qui offrent des services d'habitation à des clientèles diverses, en particulier aux personnes âgées et à des clientèles fragilisées. Près de 30 000 unités de logement au Québec sont gérées par des organismes dont la mission première est d'offrir des logements adaptés aux besoins de ces personnes. Dans bien des cas, ces organismes offrent en plus du logement, des services de support communautaire aux locataires.

Ces services de support communautaire améliorent la qualité de vie des personnes les plus vulnérables, par exemple les personnes âgées, les personnes psychiatrisées ou les jeunes mères monoparentales. Ces formules de logement que l'on retrouve un peu partout au Québec, préviennent et parfois retardent les placements en institution et les hospitalisations.

Investir en santé, c'est aussi investir dans le support communautaire en logement social et investir dans le développement de nouveaux OSBL d'habitation pour répondre aux besoins des plus démunis.